

Logo et adresse de l'APPMA

Fait à : Lieux et date

A l'attention de :

*Maître Dominique LANDBECK,
3 rue Granvelle
25000 BESANCON*

Objet : Recours contestant l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié, relatif aux critères et méthodes d'évaluation de l'état écologique des Masses d'Eau

MANDAT

Au regard de l'article 36 des statuts de l'association, je soussigné Monsieur xxxx, Président de l'APPMA xxxxx, mandate Maître Dominique LANDBECK, du barreau de Besançon, pour représenter et défendre les intérêts de l'APPMA xxxx dans le dossier ci-dessus référencé.

Monsieur xxxx, président APPMA xxxx

Signature